



## supplément tarif location

Par **gwenadu**, le **11/05/2010** à **01:00**

Bonjour,  
J'ai signé l'état des lieux d'entrée et j'ai eu les clés de l'appartement que j'occupe le 30 avril dernier, le 1er mai étant un samedi et le 2 un dimanche l'agence ne travaillant pas ces jours là.  
J'ai reçu une quittance de loyer (faite par un notaire) allant du 30/04/2010 au 29/05/2010 et on me réclame un supplément de loyer pour la période du 30/05 au 31/05 !!! .  
Je trouve cela très mesquin d'autant que pour moi les loyers vont du 1er au 30 ou 31 de chaque mois et que si l'on veut me compter un supplément, il n'y a guère que le 30 avril...  
puis-je faire une réclamation qui aurait des chances d'aboutir? Merci pour votre réponse.